

# Dévoilement d'une nouvelle nomination ministérielle au CA du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté

BURLINGTON, ONTARIO, CANADA, June 20, 2022 /EINPresswire.com/ --

L'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a annoncé la nomination de Gagan Jot (Jyoti) Singh, directrice générale de l'organisme Nellie's (un organisme féministe communautaire), à titre d'administratrice nommée du conseil d'administration (CA) transitoire

du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté (le Collège). Cette nomination a pris effet le 30 mai 2022. Mme Singh se joindra aux administrateurs nommés précédemment :



- Normand Beaudry, directeur du recrutement international à l'Université Laval et trésorier et membre du consortium CALDO
- Timothy D'Souza, vice-président principal, Opérations financières et d'affaires, Diabète Canada
- Jennifer Henry, responsable principale de l'élaboration de programmes et de stratégies, Église unie du Canada
- Ben Rempel, ancien sous-ministre adjoint de l'immigration au Manitoba

Le Collège a ouvert ses portes le 23 novembre 2021 en tant que nouvel organisme de réglementation canadien délivrant les permis des consultants en immigration et en citoyenneté et des conseillers en immigration pour étudiants étrangers. La [Loi sur le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté](#) (L.C. 2019, ch. 29, art. 292) (la Loi sur le Collège) exige que le ministre nomme cinq administrateurs du CA transitoire qui ne sont pas des titulaires de permis du Collège. Ces personnes ont été choisies au terme d'un processus de sélection ouvert, mené par IRCC et le bureau du ministre.

Les administrateurs nommés siégeront au CA transitoire aux côtés de quatre titulaires de permis du Collège :

- Stan Belevici, CRIC
- John Burke, CRIC
- Marty Baram, CRIC

•Richard Dennis, CRIC

Titulaires de permis, ces administrateurs ont été sélectionnés parmi les membres du CA du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada en vertu du paragraphe 85 (3) de la Loi sur le Collège. Le CA du Collège a pour mandat de gérer les activités et les affaires du Collège.

« Les nominations au CA marquent la fin de la première phase de transition du régime canadien de réglementation auquel sont assujettis les consultants en immigration et les conseillers pour étudiants étrangers », a indiqué John Murray, président et chef de la direction du Collège. « Grâce à la mise en place d'un CA transitoire complet, le Collège est bien placé pour remplir son mandat de protection du public. »

Les prochaines étapes du processus de transition comprennent l'établissement d'un nouveau Code de déontologie des titulaires de permis du Collège. La version préliminaire du Code a été publiée en vue d'une consultation publique en mai 2021. Une fois le Code en vigueur, tous les titulaires de permis du Collège devront s'y conformer, et il reviendra au Collège d'en assurer l'application et la conformité.

-30-

#### À propos du Collège

Le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté est l'autorité mandatée par le gouvernement du Canada pour réglementer la pratique des consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC) et des conseillers réglementés en immigration pour étudiants étrangers (CRIEE). Son rôle et ses pouvoirs sont établis dans la Loi sur le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté (Canada). Le Collège établit les normes de la profession en matière de délivrance de permis, de formation et d'éthique et veille à leur application dans l'intérêt public.

Tout consultant en immigration qui fournit des services d'immigration ou de citoyenneté canadienne, au pays ou à l'étranger, doit détenir un permis du Collège.

Pour en savoir plus, consultez [www.college-ic.ca](http://www.college-ic.ca).

Responsable des relations de presse

Christopher May

Directeur, Affaires publiques et communications

Collège des consultants en immigration et en citoyenneté

[cmay@college-ic.ca](mailto:cmay@college-ic.ca)

Téléphone: 905 630 3556

Christopher May  
Collège des consultants en immigration et en citoyenneté  
+1 905-630-3556  
cmay@college-ic.ca

---

This press release can be viewed online at: <https://www.einpresswire.com/article/576585632>

EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information.

© 1995-2022 Newsmatics Inc. All Right Reserved.